

ENQUETE « BIEN VIVRE A SANCE » 2008

1. Objectifs de l'enquête :

- Etablir une typologie de la population âgée de 65 ans et plus à Sancé et confronter les résultats à ceux recueillis lors du questionnaire réalisé en 2005, afin d'envisager ou non la création d'une PUV (Petite unité de vie), ou MARPA (Maison d'accueil rural pour personnes âgées) à Sancé à partir de données sur le logement, les ressources et la vie sociale...)
- Recueillir des caractéristiques pouvant être utilisées ultérieurement en cas de dossier de création (attentes des individus...)
- Proposer des éléments destinés à faciliter la prise de décisions du conseil municipal en termes de priorités pour la vie des personnes âgées.

2. Public visé par l'enquête :

Personnes âgées de 65 ans et plus, soit 249 personnes au 1/01/2008.

3. Méthode :

- poursuite d'une démarche participative
- constitution d'un groupe de travail à partir du questionnaire lancé en 2005
- élaboration d'un guide d'entretien commun à tous les enquêteurs
- entretiens semi-directifs réalisés par binômes, d'une durée moyenne d'1h30, par personne ou par couple. Le guide d'entretien réalisé regroupe les thèmes suivants destinés à mieux évaluer les caractéristiques de la population visée :
 - o situation personnelle et familiale
 - o cadre de vie actuelle
 - o attentes dans le cadre de la création d'une PUV
 - o situation administrative

Le travail réalisé par le groupe au préalable a permis :

- une appropriation des items par chaque enquêteur
- une limitation des risques d'interprétation et de questions imprévues
- la constitution d'un glossaire et d'une « culture » commune aux enquêteurs
- la mise en œuvre d'une démarche commune dans les prises de contacts téléphoniques préalables à tout rendez-vous (guide d'entretien téléphonique)

4. Etapes :

- phase préalable : automne 2007 à fin avril 2008
- entretiens : mai et juin 2008, à raison d'une trentaine d'entretiens par binôme d'enquêteurs
- saisie des données réalisée au fur et à mesure
- traitement statistique et de textes contenus : juillet et août 2008
- présentation des premiers résultats au CCAS, au groupe de travail et au conseil municipal : septembre et octobre 2008.

5. Contexte général :

Il s'agit de poursuivre la démarche participative initiée par la Municipalité depuis plusieurs années, particulièrement dans le cadre de l'Agenda 21 dont la phase diagnostique réalisée avec des forums et groupes de travail donnant une large place à la parole de la population, avait mis en avant en Une attente de la population âgée en termes de devenir et projet de vie adapté au vieillissement.

Le questionnaire réalisé en 2005-2006 auprès des 60 ans et plus avait conforté (taux de réponse de 52% environ) les attentes en termes d'équipement médico-social de petite taille (45 personnes se prononçant pour une intégration en PUV si besoin, contre 27 en maison de retraite)

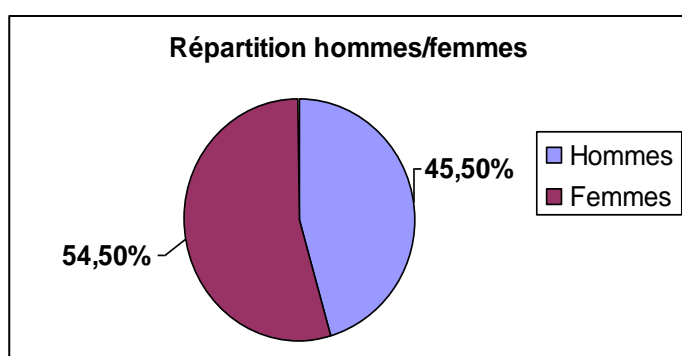
En parallèle avec l'enquête par entretiens, une nouvelle démarche multipartenariale est en cours pour l'aménagement d'une ZAC (zone d'aménagement concerté) en centre bourg prenant en compte des priorités telles que le développement durable, la mixité sociale, par des types de logements différents (locatifs, accession, petits collectifs...) l'aménagement de zones ou d'équipements favorisant l'intergénération (maison des associations, terrains de boules, équipement de type PUV si besoin) et de zones paysagères importantes, la proximité des commerces et services....

RESULTATS STATISTIQUES PAR THEME

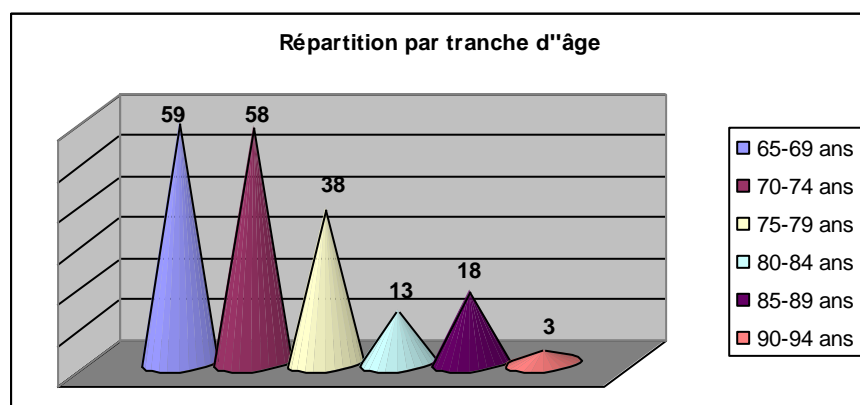
Sancé a une population totale de 1850 habitants (recensement 2007) dont 249 personnes âgées de 65 ans et plus (soit 13,46 %), ciblées par l'enquête : 189 ont accepté de consacrer environ 1h30 de leur temps pour répondre aux questions, soit 75,9 % de la tranche d'âge ciblée. En 2005, 52% avaient retourné le questionnaire. Entre les deux derniers recensements 1999 et 2007, la part des retraités ou pré-retraités est passée de 12,9% à 19,9 % de la population totale, alors que celle-ci n'a augmenté que de 2,3 %.

1. Situation personnelle et familiale :

Sexe



Age et situation maritale



Si l'on considère l'entrée moyenne en équipement aux alentours de 80 ans pour une structure d'hébergement pour personnes en perte d'autonomie (type PUV, MARPA, foyer-logement) et 85 ans pour un hébergement pour personnes dépendantes EHPAD – établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, maison de retraite), l'enquête donne les informations suivantes : (certaines personnes vivent à la fois en couple, ou seules et en famille, d'où le nombre total supérieur au nombre d'enquêtés)

Par tranche d'âge	Situation familiale					
	Seul	Seul	Couple	Couple	Famille	Famille
65-69 ans	11	22,00%	48	35,29%	8	38,10%
70-74 ans	8	16,00%	49	36,03%	8	38,10%
75-79 ans	15	30,00%	23	16,91%	2	9,52%
80-84 ans	6	12,00%	7	5,15%	0	0,00%
85-89 ans	9	18,00%	9	6,62%	2	9,52%
90-95 ans	1	2,00%	0	0,00%	1	4,76%
	50	100,00%	136	100,00%	21	100,00%

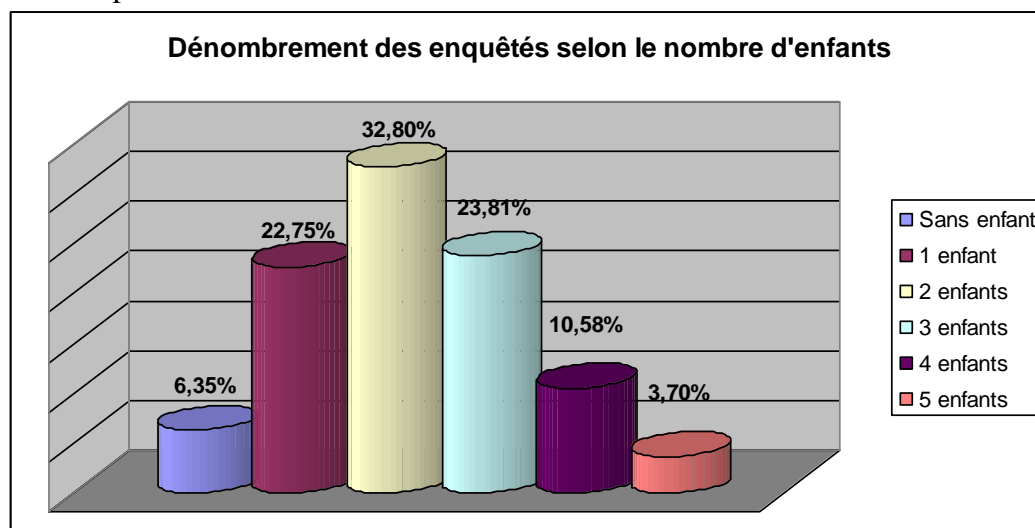
Les personnes vivant actuellement en famille, ont la plupart du temps l'environnement nécessaire à un vieillissement sans déménagement, mais il faut noter la fragilité actuelle des 80 ans et plus (16 vivant seuls et 16 vivant en couple) et la tranche des 75-79 ans, potentiellement concernée à moyen ou court terme (38 personnes, dont 15 vivent seules à ce jour).

Situation familiale et relationnelle

Un grand nombre de personnes a deux enfants (32,8 % des enquêtés), suivi de trois enfants (23,81 %) et un enfant (22,75 %).

6,35 % n'ont pas d'enfants, soit 12 personnes.

La fragilité potentielle de ces personnes est à rapprocher des 44 personnes (23,28 %) sans enfant à proximité.



La notion d'enfants proches a été définie par le groupe de travail par la possibilité pour l'enfant de se déplacer et d'être présent près de son parent en moins d'une heure.

La prise en charge de la perte d'autonomie par le réseau familial peut présenter de ce fait d'éventuelles difficultés.

Isolement et soutien potentiel de l'environnement

- *chiffres* :

Une personne est dite isolée si elle a 5 contacts ou moins par semaine. (réf. INSEE)
4 personnes n'ont pas répondu à la question de l'isolement.

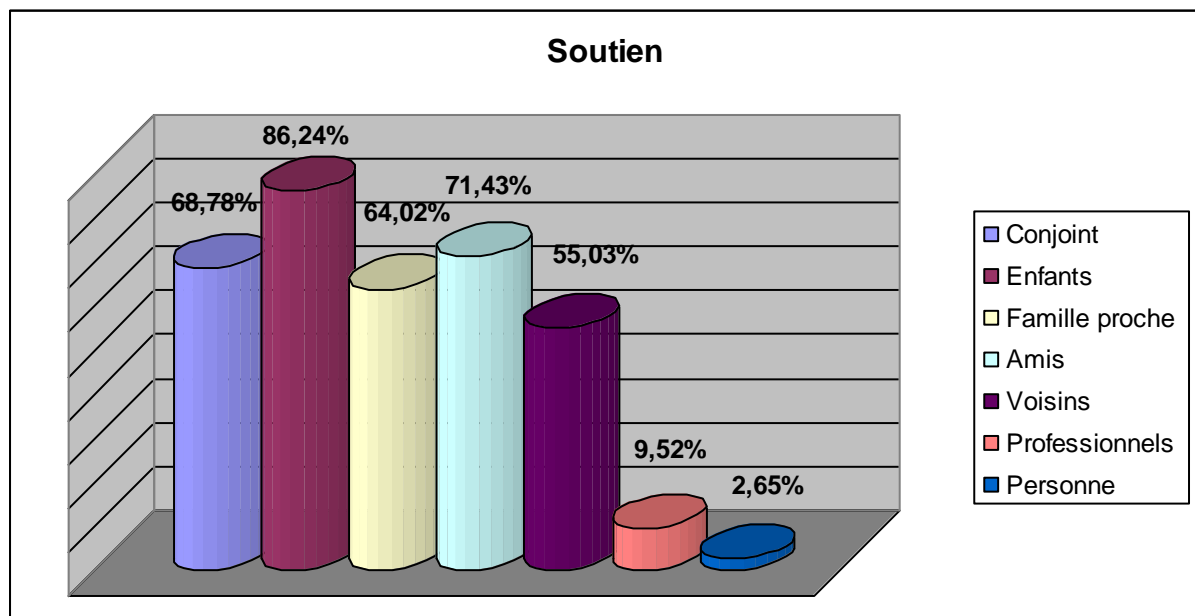
Deux personnes n'ont aucune visite, et une personne a seulement la visite de professionnels (4 fois par semaine). Toutefois, 28 personnes ont dit de 1 à 5 contacts (téléphoniques ou physiques, hors professionnels) par semaine. **31 personnes peuvent être considérées comme isolées, d'où une certaine fragilité.**

Si l'on ajoute les contacts de professionnels, 26 personnes continuent à avoir moins de 6 contacts.

- *ressenti* : au-delà des résultats chiffrés, il est intéressant de connaître le ressenti des personnes pour évaluer leur situation à l'égard de la solitude, au-delà d'un certain isolement apparent.

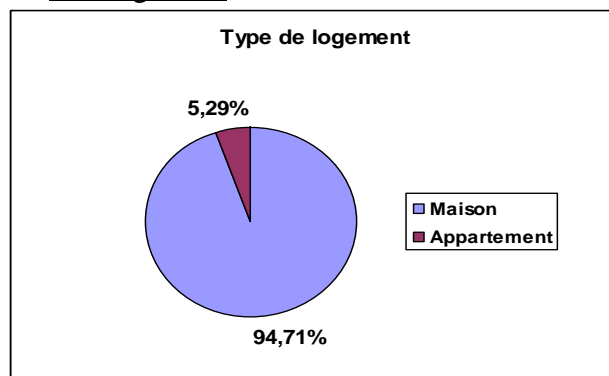
A la question : « Qui vous apporte du soutien moral et physique », (plusieurs réponses possibles)

- 86,24 % (163) citent leurs enfants,
- 71,43 % (135) les amis, et, à l'inverse,
- 2,75 % (5) répondent « personne » et 9,5 % (18) « des professionnels de l'aide à la personne ».



2 Vie quotidienne actuelle

2.1 Logement



179 personnes vivent en maison individuelle et 10 en appartement.

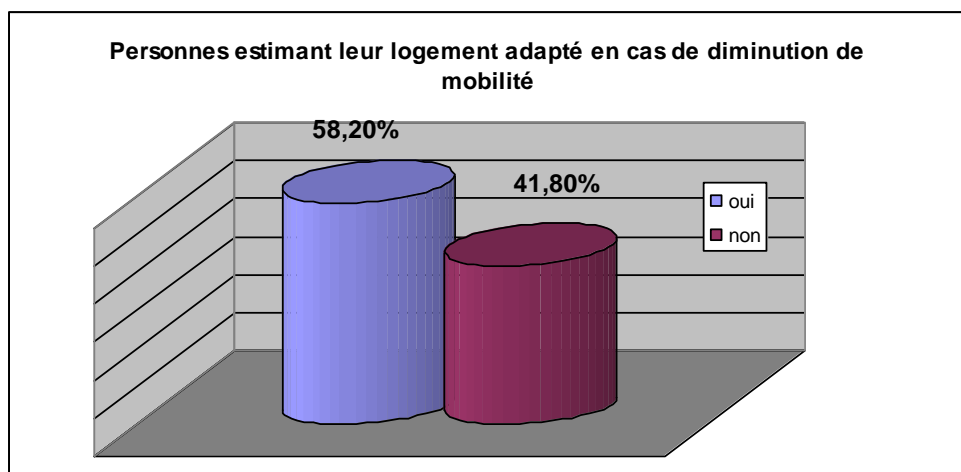
175 sont propriétaires du logement occupé,
6 locataires et
7 sont logés à titre gratuit.

131 personnes (69,31 %) cultivent un jardin

En cas de diminution de la mobilité, le logement actuel semble adapté à 58,20 % des personnes (soit 110 personnes).

Pour les 79 personnes qui ont répondu que leur logement ne semble pas adapté :

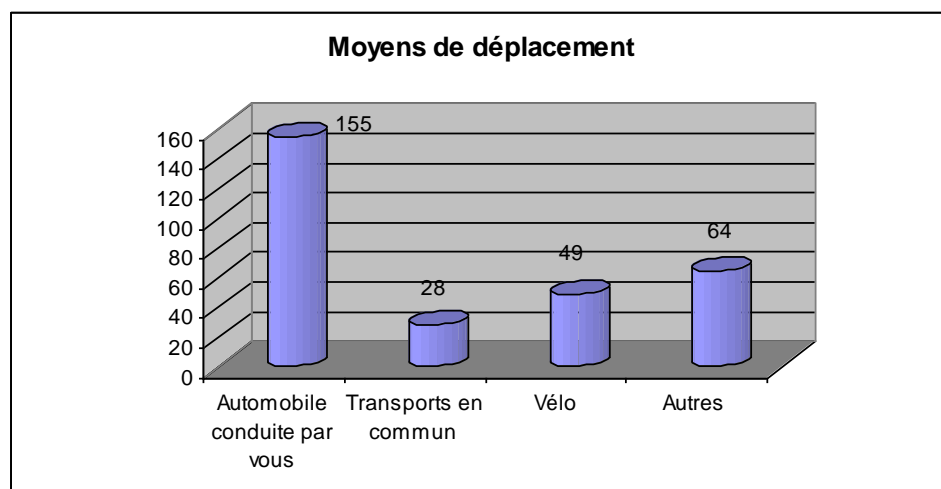
- **64 personnes envisagent un déménagement**, contre 15 personnes qui ne veulent pas l'envisager.
- Parmi les 15 personnes ne voulant pas envisager de déménagement, 5 ont moins de 70 ans, 4 entre 70 et 74 ans, 2 entre 75 et 79 ans et 4 ont plus de 80 ans.
- Les 64 personnes envisageant un déménagement se répartissent ainsi :
 - o 25 ont de 65 à 69 ans,
 - o 15 ont de 70 à 74 ans,
 - o 11 ont de 75 à 79 ans,
 - o **3 ont de 80 à 84 ans,**
 - o **8 de 85 à 89 ans,**
 - o 2 ont plus de 90 ans
- Le fait d'être éloigné du cœur du village renforce le fait d'accepter de déménager. 9 personnes sur 15 éloignées acceptent de déménager. Le sentiment d'insécurité n'implique pas un déménagement, puisque 4 personnes sur 14 ayant signalé ce sentiment, envisagent un changement de logement. Tout comme 1 personne sur 2 ayant signalé la pénibilité du moyen de chauffage souhaite quitter son logement.



En 2005, lors du questionnaire précédent, 52 personnes envisageaient un déménagement pour (plusieurs réponses possibles) : une petite unité de vie de type foyer-logement ou MARPA (45), une maison de retraite (27) un domicile plus accessible (20) un logement collectif, type HLM (8) ou un rapprochement familial (2).

Ce sont ces résultats qui avaient engendré la poursuite de la démarche, complétés par le fait que 42 personnes s'étaient portées volontaires pour une réunion avec les élus et le CCAS afin d'approfondir le sujet.

2.2 Moyens de transport



Soit, plusieurs réponses possibles :

Automobile personnelle :	82,01 %
Transports en commun :	14,81 %
Vélo :	25,83 %
Autres :	33,86 %

Cette dernière catégorie regroupe les déplacements effectués grâce aux enfants, au conjoint, aux voisins et amis.

Quelque soit l'âge, il est à noter que les personnes se déplacent le plus longtemps possible avec leur propre véhicule.

De même que les habitants de Sancé ont une habitude de déplacements doux, 1 personne sur 4 dit pratiquer le vélo.

155 personnes utilisent leur véhicule personnel, et 49 le vélo, soit par tranche d'âge :

Par tranche d'âge	Moyens de transport			
	Automobile par âge	Automobile par âge	Vélo	Vélo
65-69 ans	55	35,48%	28	57,14%
70-74 ans	51	32,90%	14	28,57%
75-79 ans	31	20,00%	6	12,24%
80-84 ans	6	3,87%	0	0,00%
85-89 ans	12	7,74%	1	2,04%
90-95 ans	0	0,00%	0	0,00%
	155	100,00%	49	100,00%

2.3 Les loisirs :

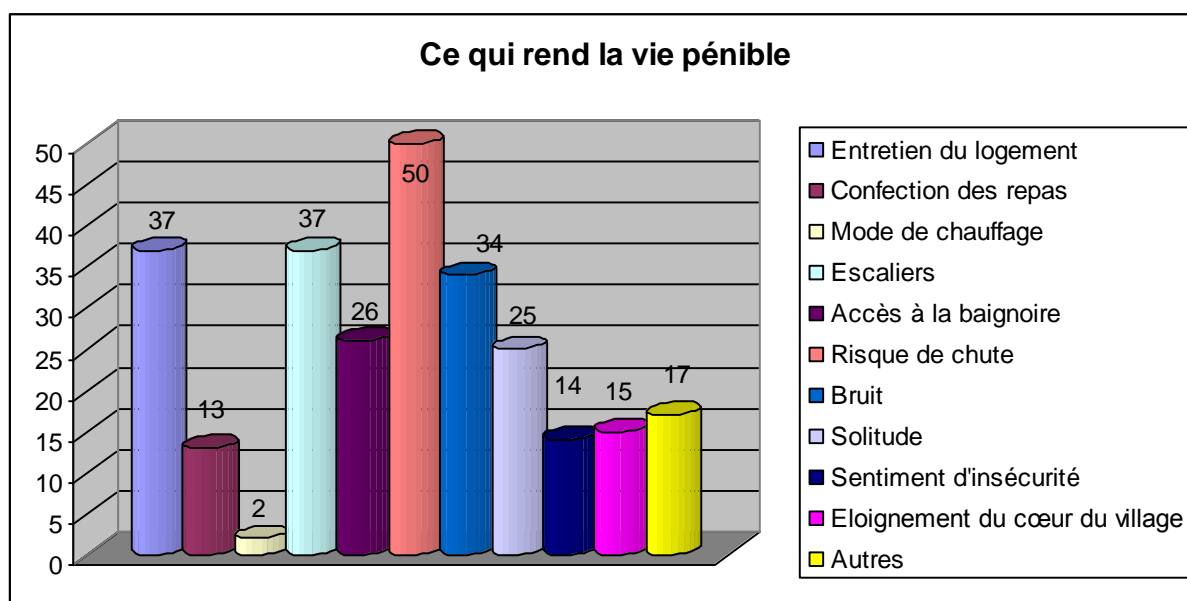
Les activités intellectuelles (70,37 % des enquêtés), les activités manuelles ou artistiques (59,79 %) sont principalement citées. Puis viennent les activités physiques (55,55 %) et la télévision comme loisir (48,68 %). Les sorties et voyages divers recueillent 38,62 % et les rencontres associatives ou clubs sont citées par 20,11 % des enquêtés.

Ce résultat peut être complété par le questionnaire 2005, où 40 personnes sur 161 avaient déclaré faire partie du club de retraités local.

De plus, sur les 43 personnes qui avaient répondu ne pas faire d'activités hors domicile, 22 pensaient ne plus pouvoir physiquement.

2.4 La pénibilité de la vie quotidienne

Plusieurs réponses possibles à cette question



Ce qui rend la vie pénible aux personnes interrogées, concerne en priorité **le logement** :

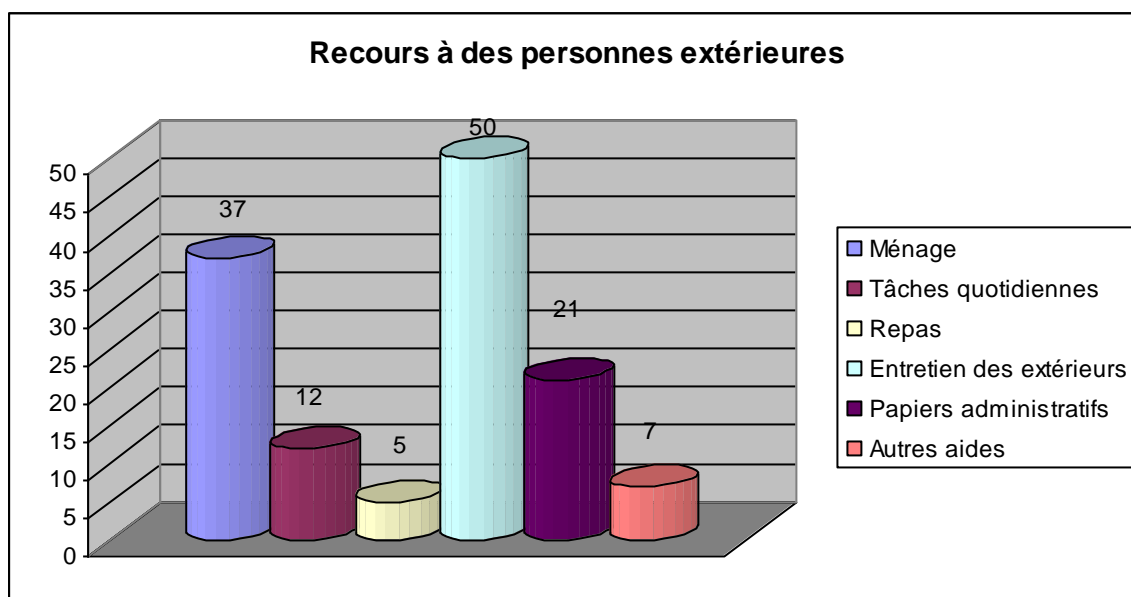
- le risque de chute : 26,46 %
- les escaliers : 19,58 %
- l'entretien du logement : 19,58 %
- l'accès à la baignoire : 13,76 %

Puis **le bruit** : 17,99 %

Et le sentiment de **solitude** : 13,23 %

De plus, parmi les 15 personnes ayant cité l'éloignement du cœur du village, 9 ont précisé envisager de déménager et 4 sur 14 faisant état d'un sentiment d'insécurité.

2.5 et le recours effectif à des aides extérieures :



Les personnes interviewées étant majoritairement propriétaires de leur maison, le principal souci augmentant au fil du temps est l'entretien des extérieurs. (26,46 %)

Vient ensuite, reflet de la pénibilité de la vie quotidienne, le ménage (19,58 %) de logements devenus souvent trop grands, après le départ des enfants ou du conjoint....

Ensuite sont cités les papiers administratifs (11,11 %)

Ont recours à une **aide au ménage** :

- 16 personnes vivant seul(e)s: 6 hommes et 11 femmes.
- 20 personnes vivant en couple et/ou 2 personnes vivant en famille.

Parmi ces personnes :

- 13 (7 femmes et 6 hommes) ont de 65 à 74 ans
- 8 (5 femmes et 3 hommes) ont entre 75 et 79 ans
- 6 (4 femmes et 2 hommes) de 80 à 84 ans,
- 9 (5 femmes et 4 hommes) de 85 à 89 ans
- 1 femme a plus de 90 ans

2.6 Fréquence du recours à du personnel médical ou paramédical à domicile

Au cours des trois derniers mois, 17 personnes, soit 8,99 % des répondants, ont eu recours plus d'une fois par semaine à du personnel soignant, et cette intervention devrait se poursuivre pour 11 d'entre eux.

3. Projet de vie :

A partir de leur cadre de vie actuel, il a semblé important au groupe de travail d'évoquer avec les enquêtés leur projet de vie global et en lien avec leur habitat.

La première réponse apportée à cette question ouverte est :

« Rester dans sa maison le plus longtemps possible », exprimée en ces termes par 100 personnes; au-delà de ce réflexe compréhensible, seront à noter plusieurs tendances :

- les personnes ne souhaitant pas, pour de multiples raisons, se projeter dans l'avenir (11) ou répondre à la question (2)
- les personnes envisageant l'avenir seulement en cas de décès ou de handicap du conjoint, sans donner l'impression d'envisager un risque de perte d'autonomie pour eux-mêmes (3)
- les personnes ayant réfléchi à l'avenir en une ou plusieurs étapes, décrites ci-dessous :
 - rester au domicile le plus longtemps possible, tout en envisageant des aides humaines extérieures : 23
 - vendre à plus ou moins long terme le logement actuel pour s'installer en appartement ou en structure : 17
 - rester au domicile avec des aménagements du logement pour conserver une vie autonome dans un cadre habituel : 21
 - rester à domicile et envisager ensuite exclusivement la maison de retraite : 12
 - envisager à plus ou moins long terme (parfois très rapidement, parfois en plus ou moins long terme) l'intégration à une structure nommée PUV, MARPA, foyer logement, ou équipement avec service restauration.... 76

Ces résultats confirment la tendance du questionnaire 2005-2006 et laissent à penser qu'un nombre important de personnes au fil des années envisage des étapes de leur vie à venir, une progressivité dans les solutions.

A noter aussi l'aspect financier envisagé dans les projets de vie : deux personnes envisagent la possibilité d'embaucher du personnel et mettre à disposition un logement contre des soins et une présence.

Les questions du coût de la vie en structure et de la solvabilité de certaines personnes ou au contraire du coût du maintien dans un domicile actuel où la perspective de travaux à réaliser existe, interrogent quant au devenir.

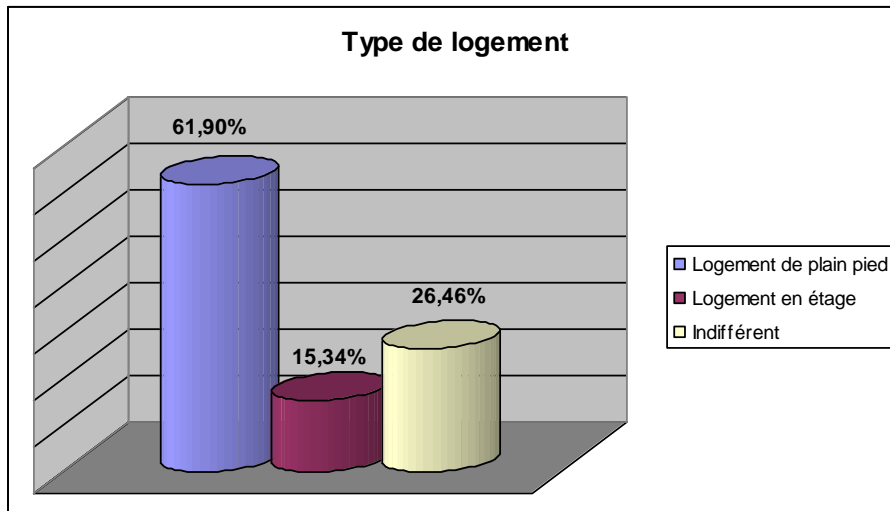
La réticence ou non à envisager l'avenir n'empêche pas 180 personnes sur 189 d'accepter de répondre aux questions relatives aux attentes dans le cadre de création potentielle d'une petite unité de vie et de donner ainsi des éléments de réflexion si une telle création venait à voir le jour.

4. Les attentes dans le cadre d'une création de petite unité de vie :

4.1 Situation du logement :

95,24 % des personnes interrogées souhaitent qu'un tel équipement soit situé au cœur du village.

4.2 Type de logement :

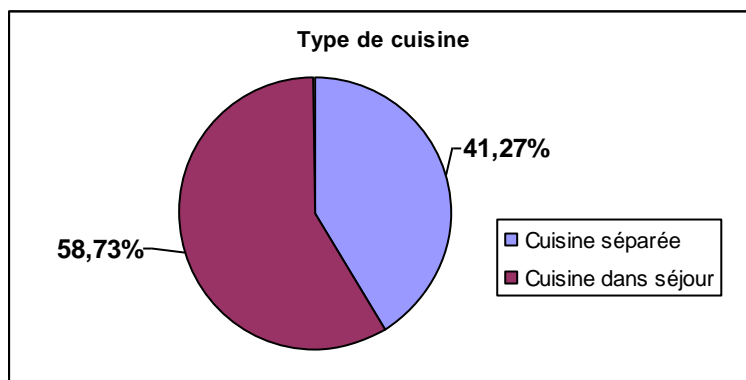


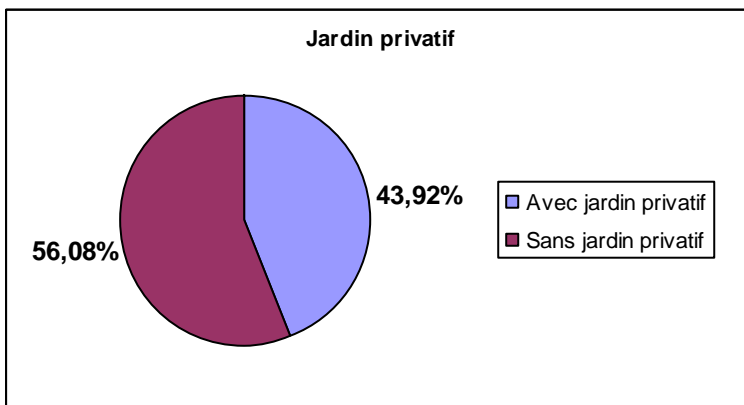
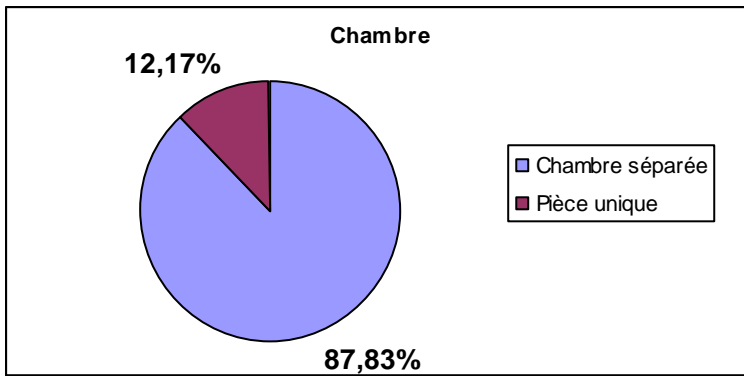
4.3 Equipement du logement

Si un logement de plain-pied est préféré, le choix est encore plus marqué d'un logement avec une chambre séparée (87,83 % des réponses). Faudrait-il envisager une majorité de logements de type T1bis, pour un coût moindre, mais suffisamment spacieux et permettant une séparation de la chambre par cloison mobile ?

La présence d'une terrasse ou d'un balcon, élément important pour la vie sociale, est demandée par 75,13 % des personnes.

Par contre, le jardin privatif n'est pas un élément déterminant, demandé par 43,92 % des enquêtés. De même, la présence d'un garage individuel n'est demandée que par 34,39 % des personnes enquêtées.

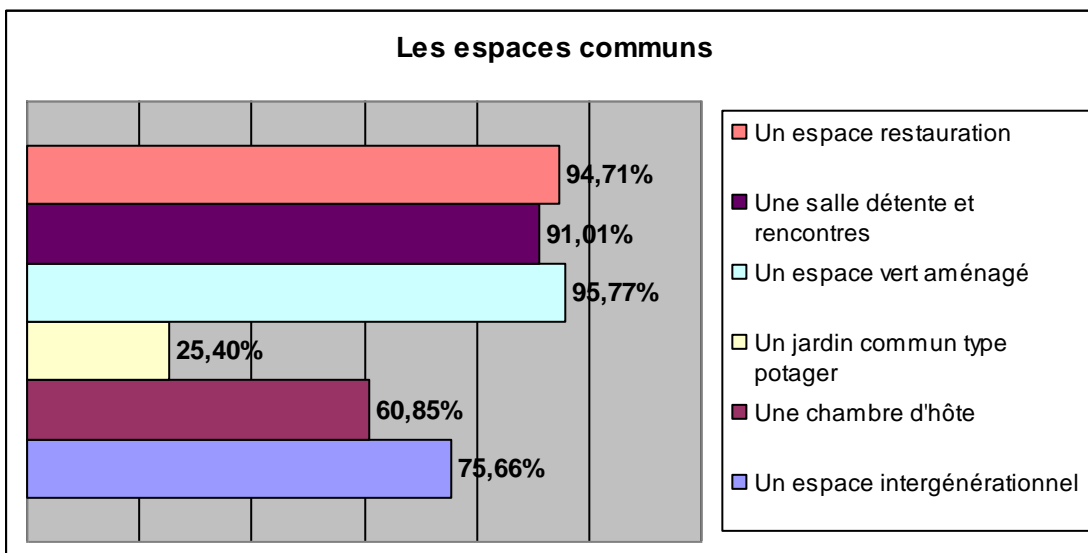




4.4 Espaces communs :

La question des espaces permettant une vie sociale et conviviale est importante et récolte des réponses dépassant les 90%. A savoir, comme l'indique le graphique ci-dessous, 95,77 % sollicitent un espace vert aménagé, 94,71 % un espace restauration, 91,01 % une salle de détente et de rencontres.

Puis, sont cochés 75,66 % la présence d'un espace intergénérationnel intérieur ou extérieur, 60,85 % une chambre d'hôte à utiliser en cas d'invité et, conformément à une question précédente, 25,40 % ont coché un jardin commun de type potager.



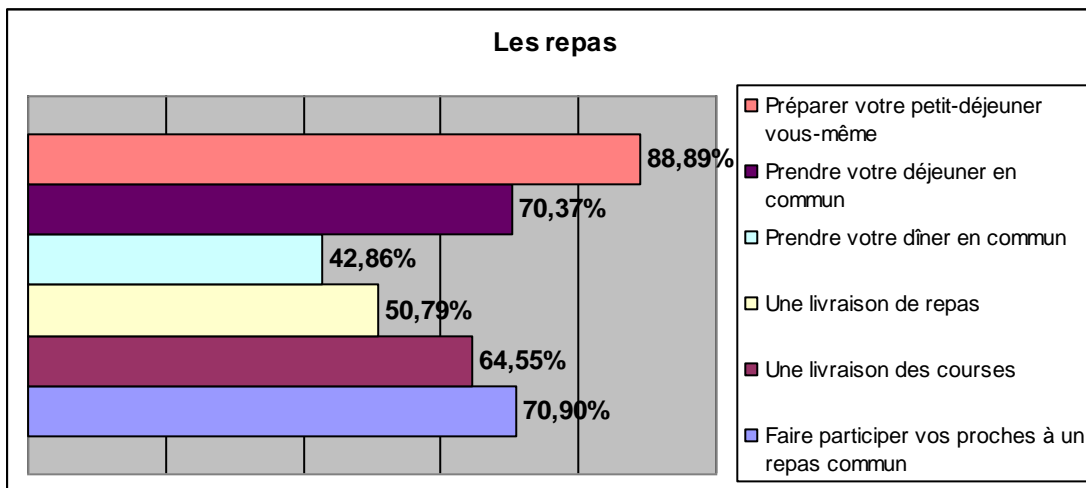
4.5 Services proposés :

Les réponses sont classées ci-dessous en fonction de l'importance accordée à chaque service et non en fonction du déroulement prévu de l'entretien.

- **Sécurité :**

94,18 % souhaitent pouvoir bénéficier d'un système d'appel de personnel jour et nuit, 7 jours sur 7.

- **Repas :**



De nombreux éléments pouvaient être abordés dans ce domaine de la restauration et les réponses confirment l'importance de rester autonome pour la confection d'un ou plusieurs repas, voire se garder la possibilité de prendre son petit-déjeuner seul (88,89 %) en s'assurant un moment d'intimité et de non-obligation à vivre en collectivité à ce moment de la journée. Par contre, prendre le repas de midi en commun est sollicité par 70,37 % des personnes. L'ensemble des réponses liées à la prise de repas, complété par les autres réponses, démontre l'envie des personnes de conserver leur libre-arbitre, pouvoir de décision quant aux moments de vie collective et individuelle.

- **Services annexes :**

D'autres possibilités sont évoquées :

- Faire appel à une aide aux tâches quotidiennes : 83,60 % des personnes
- Faire appel à un service de blanchisserie : 77,78 %
- Un accompagnement lors de sorties : 75,13 %

- **Santé :**

85,71 % des enquêtés souhaitent pouvoir conserver leur médecin traitant et 64,35 % faire appel au personnel soignant habituel.

- **Divers :**

20,63 % des personnes interrogées souhaitent pouvoir garder leur animal de compagnie.

4.6 Participation à la vie de l'équipement :

A la question : « souhaitez-vous participer à la préparation des repas, à l'entretien des espaces verts ou/et à des activités intergénérationnelles », la recherche du maintien d'une vie sociale est forte, puisque **65,08 % souhaitent participer à des activités avec d'autres générations, 53,97% à la préparation des repas communs**, et (en lien avec les capacités physiques !) 33,86 % à l'entretien d'espaces verts.

Ces données sont souvent à rapprocher des réponses aux questions ouvertes sur ce qui paraît à chacun le plus important dans le cadre d'une entrée en petite unité de vie : convivialité, non-ghettoïsation de la structure...

Des questions ouvertes sur les envies de participation de chacun et l'implication possible complétaient ces données statistiques.

120 personnes se sont exprimées sur leurs envies de participation en cas d'intégration à cet équipement et 61 personnes sur leur implication possible en acteurs de la vie sociale à l'intérieur de l'équipement.

4.6.1 Envies de participation :

58 personnes souhaitent participer à des jeux de société ou de cartes

48 personnes citent l'envie de participer à des actions d'animation spécifiquement organisées au sein ou à partir de la structure, dont 6 à des activités intergénérationnelles à proposer

34 veulent pouvoir réaliser une activité manuelle

15 personnes souhaitent pouvoir jouer aux boules

17 souhaitent une activité physique adaptée ou de la danse

17 veulent avoir une activité culturelle ou intellectuelle

4.6.2 Implication possible :

Les propositions sont diverses pour s'assurer une vie sociale, liée à des transmissions de savoirs la plupart du temps :

- transmission de savoirs manuels : peinture, pâtisserie, couture, tricot, bricolage...

- transmission de savoirs liés à des passions ou métiers : comptabilité, généalogie, implication associative, lecture auprès d'enfants ou au sein de l'équipement....

- être acteur, en terme d'organisation d'actions collectives : concours de boules, tournois divers, activités physiques, danse, chant

- simplement être prêt à rendre service

5. Situation administrative :

A l'évocation du projet de vie, la question de solvabilité des personnes était posée. Il peut être intéressant d'avoir une approche de la situation administrative des individus, tant en terme de type de retraite, que de fourchette de montants.

Retraites :

76,19 % dépendent du régime général (CRAM), (144 personnes)

25,93 % du régime agricole, (49)

30,16 % de régimes spécifiques (57 personnes, dont 46 relèvent d'un régime de fonctionnaires, 4 d'un régime de commerçants, 4 d'artisans...)

Certains ayant cité plusieurs régimes, le total dépasse le nombre d'enquêtés.

69,84 % nous disent percevoir des retraites ou revenus complémentaires (132 personnes). Les plus fréquemment citées (plus de 10 fois), par ordre décroissant :

- ARRCO – AGIRC – IRCANTEC -

4 fois au moins : AGF – AG2R – Bâtiments – CIPS – GROUPAMA – CCPMA – CAMARCA – Groupe Mornay – Novalis

Santé :

94,18 % des personnes interrogées adhèrent à une complémentaire santé. L'absence de complémentaire de 18 personnes peut impliquer une adhésion à une assurance individuelle ou à une réelle absence de prise en charge complète de la santé.

A.P.A. - Allocation Personnalisée d'Autonomie :

Seules 3 personnes perçoivent à ce jour l'APA. Au regard des réponses au besoin exprimé de diverses aides et des critères de pénibilité de la vie quotidienne, cela peut sembler étonnant.

Toutefois, pour des raisons de sécurité et de réglementation, afin de rester un EHPA (Etablissement d'hébergement pour Personnes Agées) une petite unité de vie doit accepter à l'entrée des personnes en GIR 5 ou 6 (Groupe Iso-Ressources, permettant de mesurer la perte d'autonomie) et n'avoir pas plus de 10 % des personnes en GIR inférieur. L'APA ne semble donc pas un élément exclusif de l'idée de création d'hébergement.

Les personnes en GIR 5 et 6 (les plus autonomes) peuvent se faire aider à leur domicile et n'entrent pas dans le cadre de l'APA, mais dans le cadre de l'action sociale des caisses de retraite

Accède-t-on à un équipement quand la perte d'autonomie n'est pas actée ?

Les ressources :

Quatre tranches sont considérées par le groupe de travail, tenant compte du niveau du minimum vieillesse pour une personne seule, arrondi à 628 € au moment de la préparation de l'enquête.

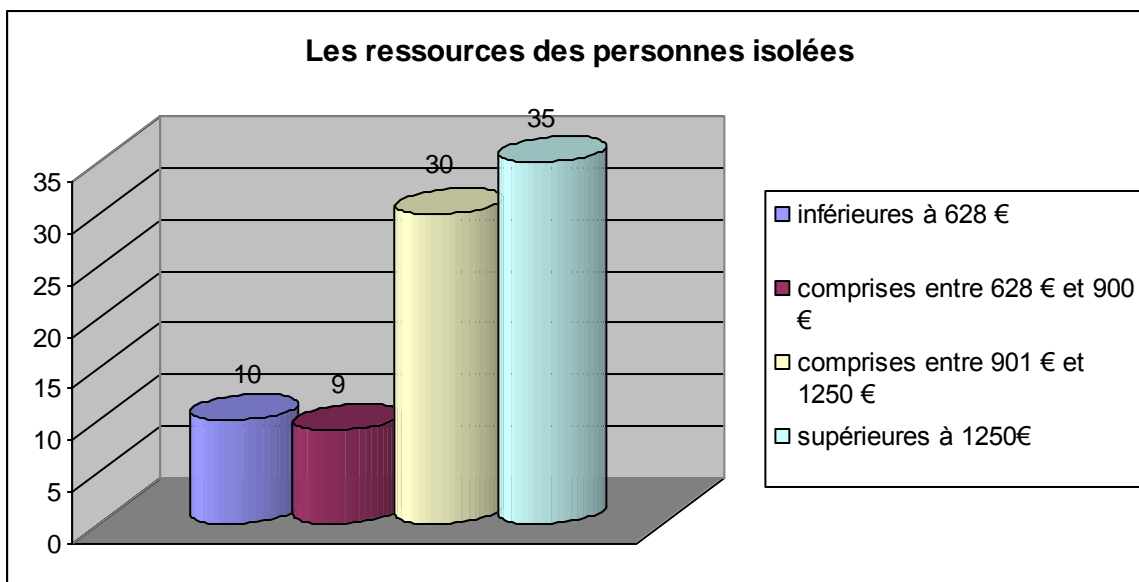
24,3 % des personnes interrogées relèvent des tranches de revenus 1 et 2, 10 % sont des personnes seules et 14,3 % sont en couple.

A noter que malgré l'absence de réponses enregistrées pour 9 personnes, 13 personnes ont répondu à la fois dans la catégorie « personne seule » et dans la catégorie « couple » :

Anticipation de la question de la solvabilité en cas de rupture de la vie commune ?

Crainte de ne pouvoir financer ?

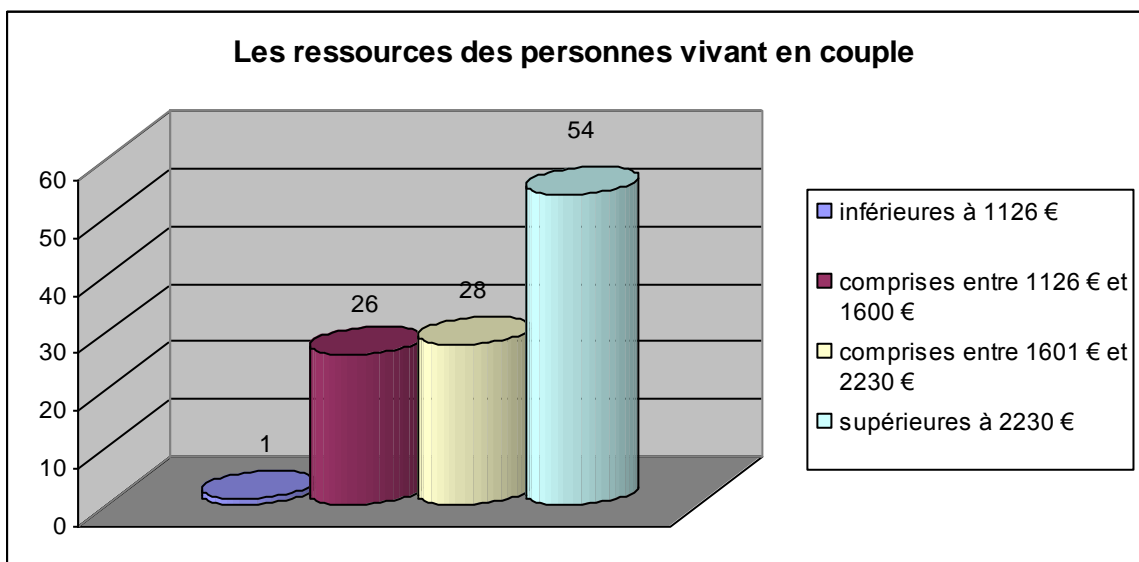
Souci de répondre au plus près aux questions ?...



On note que les personnes seules des tranches 1 et 2 représentent 10,05 % des enquêtés. Pour ces personnes, les aides au logement et aux services ménagers devraient être mobilisés pour subvenir à une entrée en équipement.

Toutefois, pour 18,52 % des personnes seules (tranche 3), l'aspect financier ne présente pas de problème pour une entrée en équipement. Pour 15,87 % (30 personnes), se poserait éventuellement la difficulté à avoir une aide au logement et pourrait rendre la situation aussi délicate que pour les tranches 1 et 2.

Une part non négligeable des couples (14,29%, tranche 1 et 2) ne dispose pas par individu de revenus permettant un accès facile à un équipement. Ce qui peut laisser penser qu'en cas de veuvage, la part de revenus de réversion ne serait pas très importante.



Croisement entre les régimes de retraite et les niveaux de ressources:

- un seul régime :
 - CRAM : 86, dont 24,4 % (21) affichent des revenus de tranche 1 ou 2
 - MSA : 11, dont 72,8 % (8) de tranche 1 et 2
 - Caisse spécifique : 22, dont 18,1 % (4) de tranche 1 et 2

Les couples représentent 62 % des CRAM + MSA, ce qui laisse à penser qu'en cas de veuvage, le revenu de reversion serait très faible, voire ferait passer la personne seule en tranche 1.

- plusieurs régimes :
 - CRAM + MSA : 26, dont 30,1 % (8) en tranche 1 et 2
 - CRAM + spécifique : 23, dont 8,7 % en tranche 1 et 2
 - MSA + spécifique : 3, dont 0 en tranche 1 et 2
 - CRAM + MSA + spécifique : 9, dont 2 en tranche 1 et 2

Globalement, les revenus les plus faibles relèvent de ressortissants agricoles, puis de la CRAM ou de la conjugaison des deux, tandis que les ressortissants de caisses spécifiques occupent les tranches de revenus supérieures.

Croisement entre les niveaux de ressources, l'âge et la situation familiale :

Sur ces trois critères, les surreprésentations se situent :

- pour les personnes seules, dans la tranche d'âge des 85-89 ans (tranche 1 et 2), puis en 70-74 ans (tranche 1 et 2).
- Pour les couples, dans la tranche d'âge des 70-74 ans (tranche 2), puis en 65-69 ans (tranche 2), ce qui conforte la vigilance nécessaire quant au niveau de ressources en cas de veuvage.

6. Questions ouvertes de synthèse proposées aux interviewés :

« En deux réponses, qu'est-ce qui est le plus important pour vous dans la perspective d'une entrée en petite unité de vie ? »

Si 11 personnes n'ont pas répondu à cette question, deux affirment ne « jamais » vouloir envisager cette solution... Alors que deux autres personnes disent vouloir entrer et rester en PUV jusqu'à la fin de leur vie.

Entre ces extrêmes, plusieurs sujets sont développés à partir de mots-clés :

- **Convivialité – Partage de vie sociale – Ambiance :**

Ce thème est abordé dans 106 réponses sous des formes variées :

- le souhait de lien social plus ou moins fort, plus ou moins à renouer pour des personnes se sentant déjà isolées.
- Le souhait d'un lieu de vie animé où les relations humaines sont agréables, lieu ouvert sur l'extérieur pour participer à la vie associative locale et à la vie sociale. « Eviter le ghetto », « Surtout, pas de casernement ». Certains sollicitent dans ce but un lieu « ouvert sur des espaces extérieurs aménagés », « un petit parc ».

- **Sécurité :**

84 personnes évoquent cette attente : se sentir en sécurité est très important.

- **Accueil- Chaleur – Compétence – Accompagnement :**

86 réponses font état d'une attente forte vis-à-vis d'un personnel disponible : sur place, 24h /24 pour la sécurité et procurant un accueil chaleureux.

10 personnes précisent : « qui respecte la dignité des résidents ».

- **Cadre de vie intérieur :**

48 personnes attendent une qualité et une diversité de services adaptés à chacun, accessibles dans des espaces communs gais et agréables.

46 personnes soulignent la nécessité de logements adaptés individuels, personnalisables, confortables et accessibles de l'extérieur.

- **Autonomie – Indépendance – Espace de liberté :**

Mots forts employés par 24 personnes.

- **Etre à Sancé :**

-

19 interviewés souhaitent l'exprimer fortement.

En conclusion de cette parole donnée aux enquêtés, il semble falloir retenir, en utilisant leurs expressions :

Si la vie ne nous permet pas de rester au domicile dont nous sommes pour la plupart propriétaire, autant vivre dans des logements regroupés, à Sancé, mais où la liberté sera préservée, avec une palette de services potentiellement utilisables, afin de se sentir moins seul(e) et en sécurité.

Le tout dans un environnement extérieur et intérieur aménagé pour favoriser le lien social, mais aussi la tranquillité... et accompagné par un personnel présent, chaleureux et compétent, y compris dans la gestion de l'équipement, assurée clairement pour éviter tous problèmes financiers individuels et collectifs.

« Que souhaitez-vous ajouter ? »

61 personnes ont souhaité ajouter une ou plusieurs remarques ou insister sur tel ou tel point : pour certains, le rêve se poursuit... pour d'autres, les réalités...

- le rêve d'une vie gaie :

Si 4 personnes espèrent bien ne pas avoir à utiliser ou le plus tard possible, cet équipement, 21 insistent sur le désir de voir « se réaliser le plus vite possible ce projet » et si, possible au milieu d'un lotissement de familles, avec des enfants pour qu'il y ait un mélange de générations, et avoir une vie active, joyeuse !! et pourquoi pas un local intergénérationnel dans l'équipement !

« Que cette PUV ait une âme pour ajouter de la vie aux années ! »

- le rêve d'un équipement idéal :

13 personnes évoquent à nouveau **la présence d'un personnel** médiateur, **catalyseur d'ambiance**, assurant une surveillance nocturne et des **services** diurnes d'animations : spectacles, repas, espace-livres, piscine...) **un équipement** fait de pavillons de plain-pied, une

construction **écologique** (chauffage solaire, récupération des eaux de pluie pour les sanitaires...

Un extérieur aménagé « d'un petit espace ombragé avec des bancs » et un terrain de boules...

- **les réalités :**

Sont évoqués les équipements intérieurs comme la présence de rampes, la demande d'installation de machine à laver le linge, de compteurs individuels, voire de climatisation, mais aussi le risque de bruit en cas de proximité de la salle des fêtes et 4 personnes insistent sur le type de tarifs pratiqués dans ces unités et le désir fort de ne pas dépendre des enfants...

Sont à nouveau soulignées les notions de **respect, de liberté, de s'isoler**, si l'envie se fait jour...

« La réflexion sur le devenir est nécessaire »... « mais il est difficile de se projeter » dans un avenir inconnu et non maîtrisé.

7. Conclusion :

La parole a été donnée aux personnes de Sancé potentiellement concernées. Mais celle-ci n'aurait pu être collectée et mise à disposition du CCAS et du Conseil Municipal sans la collaboration volontaire et efficace d'une vingtaine de bénévoles motivés. Ils ont apporté une aide à la décision riche et appréciée.

De plus, dans une synthèse de chaque entretien, ils ont pu exprimer leurs impressions après chaque rendez-vous ou, suite à des périodes libres de l'entretien, le désir ou non des enquêtés d'entrer à plus ou moins long terme dans une PUV.

Si, en synthèse, ont été pointés des difficultés ou un refus de se projeter dans l'avenir pour 19 personnes, il faut surtout souligner que 83 enquêtés envisagent ou sont prêts à entrer dans un équipement de type PUV, parfois le plus vite possible, parfois en pessimiste : « mais ce sera trop tard !! » ou « faire rapidement pour en profiter ».

Bien sûr, certains entretiens ont été fatigants, éprouvants, voire négatifs (6), un autre évoque le côté idyllique d'une PUV (donc impossible !) mais 79 des enquêtes sont spécifiées comme s'étant déroulées dans un climat chaleureux, agréable avec une bonne participation des enquêtés.

Cela a été possible grâce à la gentillesse, l'adaptabilité et les compétences techniques de tous les bénévoles-enquêteurs.

Merci...

Le 20 Septembre 2008

Le groupe de travail